

Résumé

KIRSTEN KOOP

LES NOUVELLES FRACTURES DU MONDE ET LE DÉFI POUR LA RECHERCHE SUR LES INÉGALITÉS DE DÉVELOPPEMENT

L'évolution des inégalités de développement dans le monde a suscité de fortes controverses. Celles-ci résultent autant de la nouveauté des processus de la mondialisation que de la diversité des méthodologies utilisées. Depuis quelques années néanmoins les chercheurs, notamment les économètres, semblent s'accorder sur un consensus minimal : on observe une légère diminution des inégalités entre le Nord et le Sud, d'une part, et une augmentation à l'intérieur des pays du Nord, d'autre part.

Au-delà de ce constat, se dessine une nouvelle représentation du monde. Certains auteurs interprétant les résultats économétriques dans le sens d'une diminution du clivage entre le Nord et le Sud y voient une tendance à l'homogénéisation mondiale. D'autres, plus nombreux constatant une tendance à la différenciation interne aux pays, au Nord comme au Sud, évoquent la « fragmentation » du monde en une mosaïque de territoires à l'échelle infranationale. Cette fragmentation est interprétée comme le résultat d'effets polarisants qu'engendrent les dynamiques de la mondialisation économique. La représentation dichotomique d'un monde divisé en pays développés et sous-développés, cède du terrain face à la notion de territoires, de taille variable, intégrés ou non dans la mondialisation. Les territoires intégrés étant reliés par les flux, l'image d'un monde en réseau alimenté par des points nodaux, notamment des villes, et délaissant de vastes parties du monde, s'impose fortement.

Une telle représentation du monde est reliée à une nouvelle conception du développement. Ainsi, l'ancien paradigme du « développement de rattrapage » fondé sur la théorie du *take-off* de Rostow et sur un modèle séquentiel a désormais perdu de son pouvoir. Le développement est présumé résulter de la mise en valeur des territoires grâce à l'insertion des acteurs territoriaux dans les réseaux mondiaux de flux de capitaux, de biens, de services, d'idées et d'hommes. On constate ainsi la multiplication des stratégies de développement analysées en termes de « compétitivité territoriale », « compétitivité systémique des territoires » « offre territoriale » ou « développement territorial ». Toutes stratégies qui expriment un modèle plus ou moins explicite d'« intégration des territoires dans la mondialisation », modèle qui illustre la convergence entre géographie économique et économie régionale.

Les nouvelles fractures du monde et le défi pour la recherche sur les inégalités de développement

Kirsten Koop*

PARMI les inégalités de développement dans le monde, celles existant entre les pays du Nord et les pays du Sud ont été, durant ces deux derniers siècles, les plus frappantes. Depuis le renforcement des processus de mondialisation dans les années 1980, les inégalités mondiales changent cependant de configuration. Non seulement le Sud s'est différencié depuis et continue à le faire, mais nous assistons également à une évolution nouvelle qui se passe au sein de nombreux pays du Nord : l'augmentation des inégalités sociales et spatiales à l'intérieur de ces pays et l'appauvrissement d'une partie plus ou moins importante de leur population depuis la fin de l'époque fordiste. Ces nouvelles fractures apparues au sein de pays qui ont servi de modèle de développement pendant si longtemps remettent fortement en cause la vision du développement, selon laquelle les pays du Sud devaient « rattraper » le stade d'évolution des pays industrialisés. Leur appréciation et leur traitement exigent de nouveaux modèles de développement ainsi que des nouvelles méthodes et indicateurs pour mesurer les clivages apparus à cette ère de la mondialisation.

Le but de cet article est de décrire le changement structurel dans les inégalités du développement induites (directement ou indirectement) par les processus de mondialisation : le basculement des inégalités entre le Nord et le Sud vers des inégalités infranationales, au sein des pays du Nord comme du Sud. Il essaie de montrer pourquoi ce changement remet en cause le modèle dit du « développement de rattrapage » qui détermine toujours la politique des grandes institutions internationales. Dans sa dernière partie, cet article traite des implications de ce bouleversement pour la recherche sur les inégalités mondiales de développement.

Les inégalités de développement : anciennes fractures, ancien paradigme et ancienne mesure

L'évolution des inégalités dans le monde jusqu'aux années 1970

Les recherches menées sur les inégalités mondiales du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1970 du XX^e siècle montrent un double mouvement, avec l'émergence des inégalités entre les différents pays du monde et, dans le même temps, une réduction des inégalités à l'intérieur

* Géographe, maître de conférences, Institut de géographie alpine, université Joseph-Fourier, Grenoble, KirstenKoop@noos.fr

des pays industrialisés en fin de cette période (Giraud 1996).

En effet, les écarts de richesses entre les pays du Nord et ceux du Sud ne cessaient d'augmenter depuis la colonisation de ces derniers. Cet écart, amorcé avec le déploiement de la révolution industrielle, a augmenté lentement durant le XIX^e siècle pour doubler durant la première moitié du XX^e siècle. Entre 1950 et le début des années 1970, en dépit de la croissance du PIB de nombreux pays du Sud, le taux d'augmentation des revenus par habitant dans ces pays restait toujours inférieur à celui des pays du Nord (Manzangol 2003)¹.

Parallèlement, vers la fin de cette période, les inégalités sociales et spatiales à l'intérieur des pays industrialisés ont pu être réduites à un minimum historique (Koessler 1998). La période des fameuses Trente Glorieuses fut caractérisée par une forte croissance économique, des structures de production fordiste, une politique plus ou moins keynésienne et un « consensus social » entre État, syndicats et entreprises. Tous ces facteurs ont donné naissance à des sociétés de consommation caractérisées par le plein emploi, l'existence d'une large couche moyenne et un État providence. La régulation sociale était telle que même les plus pauvres étaient pris en charge de manière à leur garantir une participation minimale aux standards de la société.

La force paradigmatique du modèle du « développement de rattrapage »

Parmi les facteurs qui ont amené la réduction de la pauvreté et des inégalités dans les pays industrialisés durant ces Trente Glorieuses, le « consensus social institutionnalisé » entre État, entreprises et la société civile a joué un rôle primordial. Le pouvoir des syndicats d'imposer leurs revendications salariales et sociales durant cette période fut exceptionnel. Les entreprises étaient disposées à accepter des augmentations salariales régulières et à prendre

en charge des coûts sociaux, les États veillaient à une égalité des chances et une répartition équitable des richesses. Ces faits peuvent être expliqués d'une part par la situation de plein emploi et, d'autre part, par l'ambition politique d'opposer dans ces pays un capitalisme social qui rivaliserait avec le système communiste durant la guerre froide (Scholz 2004, Martin, Schuman 1999).

Le deuxième facteur décisif pour la réduction des inégalités au sein des nations du Nord fut la répartition spatiale assez égale des entreprises fordistes. Celles-ci, ayant besoin d'une main-d'œuvre abondante, ne localisaient pas seulement leur production dans les grandes villes, elles déployaient leurs activités aussi dans les petites et moyennes villes des régions rurales (Veltz 2005).

La réduction remarquable des inégalités sociales et spatiales au sein des pays industrialisés a profondément marqué notre vision du développement. Souvent non verbalisée, mais toujours sous-jacente dans l'agenda des institutions internationales comme la Banque mondiale et diverses institutions onusiennes ou européennes, fut l'idée que les pays du Sud, considérés comme « sous-développés », devaient réaliser un « développement de rattrapage » selon le modèle des pays du Nord durant la période fordiste. Ce « rattrapage » devait avoir lieu grâce à la croissance économique, engendrée par l'industrialisation, une situation de plein emploi, la démocratie et l'instauration d'un État providence (voir, par exemple les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU 15/12/1960 et 03/03/2005).

Durant les années 1970 et 1980, certains pays du Sud réussirent effectivement à suivre ce chemin. C'est notamment le cas des petits tigres asiatiques Hongkong, Singapour, Taïwan et la Corée du Sud qui bénéficiaient non seulement d'une croissance économique extraordinaire mais faisaient aussi preuve d'un développement social assez équitable. Ils réalisaient ainsi ce que certains auteurs appellent un « fordisme périphérique » (Parnreiter, Novy, Fischer 1999). Le succès de ces pays, désignés dès lors comme Pays nouvellement industrialisés (PNI), constituait une raison supplémentaire pour laquelle le « développement de rattrapage » parut devenir un modèle unilinéaire atteignant une force paradigmatique jusqu'à nos jours. Certes, il fut critiqué assez tôt par des scientifiques, mais il resta la vision dominante dans les politiques internationales et bilatérales de développement (Banque mondiale, OCDE, EU, etc.) ainsi que dans de nombreuses études et préconisations scientifiques².

1. Entre 1951 et 1960, la croissance moyenne du PIB des pays en développement était de 4,6%. Cependant, en relation avec la croissance démographique durant la même période, la croissance du PIB par habitant des pays du Sud ne représentait que 2,5% (Nuscheler 1991: 19).

2. Même les défenseurs de la théorie de la dépendance ne mirent pas véritablement en cause ce modèle. Ils critiquaient certes les modes d'insertion des pays du Sud dans le marché mondial et préconisaient un nouvel ordre mondial ainsi que l'industrialisation de substitution d'imports. Mais ils prévoient toujours le « rattrapage » de ces pays. Ce ne sont probablement que les adeptes de la stratégie du « développement local » qui ont su se dérober au modèle du développement du rattrapage.

La mesure des inégalités de développement

Évidemment, le paradigme du développement de rattrapage a fortement façonné les méthodes scientifiques de mesure des inégalités liées au développement. L'hypothèse que la croissance économique va de pair avec le développement humain s'est généralisée. Bien que la notion de développement soit mise en question par de nombreux auteurs (par exemple Ahmed 1981), les institutions gouvernementales et internationales continuent à le mesurer à travers la production économique, en supposant qu'elle donne une indication du niveau de vie de la population d'un pays. Les indicateurs les plus fréquemment utilisés sont le Produit intérieur brut (PIB) des pays, le PIB/habitant ou, plus en phase avec la réalité quotidienne des populations concernées, le PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA). Ce n'est que depuis 1990 que les statistiques internationales sur le développement mondial incluent aussi systématiquement des indicateurs sur les dimensions plus spécifiquement humaines du développement. Il s'agit là notamment de l'Indicateur du développement humain (IDH) et de l'Indicateur sur la pauvreté humaine (IPH), tous deux développés par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Dans les publications annuelles du PNUD, une comparaison du rang des pays en termes de PIB/habitant/PPA, avec leur rang en termes des indicateurs humains IDH ou IPH, montre qu'il n'existe pas, dans tous les pays, de corrélation linéaire entre développement économique et développement social (voir Treillet dans ce *Cahier*). Mais on s'accordait (et on s'accorde toujours) sur la thèse que le développement économique d'un pays est une condition préalable pour réduire la pauvreté (voir, par exemple, la résolution de l'ONU A/RES/59/247, ou encore les préconisations de la Banque mondiale dans le cadre des Documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté).

Il est important de noter que la mesure et l'analyse des inégalités se font généralement à l'échelle nationale et que cette utilisation d'entités territoriales nationales comme cadre de référence découle, entre autres, de la vision que le développement se réalise au sein des nations entières, englobant sa population dans sa totalité, tout comme cela était le cas dans les pays du Nord durant les Trente Glorieuses.

Ces mesures, enracinées dans la vision dominante d'un développement de rattrapage, ont

permis de catégoriser les pays du monde en «développés» et «sous-développés» pendant longtemps. La notion de pays «sous-développés», introduite dans le vocabulaire usuel de la politique de développement par l'ancien président américain Harry Truman en 1949, a amplement fait partie de la terminologie occidentale et a contribué à imposer le modèle de cette société comme référence universelle. Certes, cette innovation sémantique fut remplacée plus tard par «pays en développement» afin d'enlever son caractère discriminatoire et elle fut, par la suite, nuancée par la création de nouvelles typologies introduisant les notions de «pays faiblement développés», de «pays les moins avancés» (PMA), de «pays nouvellement industrialisés» (PNI), ou encore de «pays pauvres très endettés» (PPTE), etc. Toutefois, la terminologie choisie pour ces redéfinitions et différenciations nous montre que la vision implicite du développement par rapport au paradigme occidental n'a pas changé et que l'unité de mesure reste l'entité territoriale qu'est le pays.

Les inégalités de développement dans la mondialisation : vers de nouvelles fractures

La question de l'évolution des inégalités de développement depuis le renforcement des processus de mondialisation a engendré un débat virulent en sciences sociales (par exemple entre Sala-i-Martin 2002, Bhalla 2002 et Ravallion 2003). Des controverses règnent sur la direction de l'évolution générale. Elles découlent autant de la nouveauté des processus et de leur imprévisibilité que des variations dans les méthodologies appliquées pour mesurer ces inégalités.

Depuis quelques années, les chercheurs semblent pourtant s'accorder sur un consensus minimal : une inversion du double mouvement des inégalités. D'une part, on peut observer une légère diminution des inégalités entre Nord et Sud, d'autre part une augmentation des inégalités à l'intérieur des pays du Nord (Cogneau 2004, Cohen 1997, Giraud 1996, PNUD 2004).

Le «rattrapage» du Sud et l'augmentation des inégalités au Nord

Au cours des années 1980, l'essor des petits tigres asiatiques fut suivi d'une deuxième vague de Pays nouvellement industrialisés. La

Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie et, un peu plus tard, le Vietnam connurent des croissances économiques considérables. Peu après, l'Inde et la Chine commencèrent à présenter aussi une croissance extraordinaire, actuellement au-delà de 10% dans certaines régions des deux pays respectifs³ (PNUD 2005). D'autres pays du Sud, surtout en Amérique latine, comme le Mexique, le Costa Rica, le Chili et, depuis quelques années, le Venezuela et l'Argentine se firent moins remarquer au plan international que ces deux nouveaux géants asiatiques, mais ils ont aussi des économies dynamiques avec des croissances annuelles entre 4 et 9% (Central American Bank for Economic Integration 2005).

L'essor récent de ces pays a causé une légère réduction de l'écart entre les pays du Nord et ceux du Sud. Cette réduction peut être mise directement en relation avec les processus de la mondialisation. La libéralisation, la dérégulation, les progrès dans la technologie de l'information et de communication ainsi que la réduction des coûts de transport ont ouvert des nouvelles opportunités aux pays du Sud qui peuvent désormais participer au marché mondial de façon très variée – que ce soit dans le secteur agricole, dans l'industrie ou dans le secteur des services. En effet, ce ne sont plus seulement les matières premières et les industries classiques de forte main-d'œuvre (textile, habillement, automobile et électronique) qui permettent une croissance économique dans de nombreux pays du Sud, mais également l'exploitation de nouvelles niches en agriculture (exportation de fruits exotiques, élevage de langoustes par exemple), le tourisme ainsi que les centres d'appel, la production de *software* et d'autres services dans le domaine des Nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC).

Parallèlement à ce mouvement de réduction de l'écart entre le Nord et le Sud, les inégalités augmentent au sein de nombreux pays dits « développés ». Depuis la fin de l'époque fordiste, ces pays font face à une polarisation des marchés du travail et sont marqués par des problèmes de régulation de celle-ci (Mingione 1998). Tandis que les gouvernements cherchent des solutions socialement viables pour s'adapter aux nouveaux contextes économiques imposés par les processus de la mondialisation, les fractures infranationales ne cessent d'aug-

menter. Ces inégalités sont aussi bien d'ordre spatial que social et l'on observe une précarisation et même une paupérisation d'une partie de la société de consommation prospère, née pendant la période des Trente Glorieuses.

Avec cette inversion du double mouvement antérieur, nous entrons, selon Giraud (1996) dans une « nouvelle ère de l'inégalité du monde ».

Le changement structurel des inégalités de développement

De la fracture Nord-Sud vers des fractures infranationales

L'attention particulière portée à l'évolution des inégalités entre le Nord et le Sud dans les analyses économétriques est, sans doute, légitime et importante. De même, l'observation des nouvelles fractures à l'intérieur des pays du Nord est intéressante. Mais ces observations distinctes n'ont pas été suffisamment mises en relation et ne rendent pas compte, à elles seules, d'un changement plus fondamental des inégalités de développement à l'ère de la mondialisation.

Nous faisons ici l'hypothèse que la principale caractéristique des inégalités de développement, dans les dynamiques actuelles de la mondialisation, est leur creusement à l'intérieur des pays du monde – que ce soit dans les pays du Nord ou dans ceux du Sud.

La vision d'un monde fragmenté à une échelle infranationale n'est pas nouvelle. Déjà en 1987, C. Grataloup et J.-L. Margolin proposèrent une représentation « câblée » de l'espace mondial, ne tenant pas compte des frontières nationales: au centre, un réseau de relais, de passages de flux internationaux, et, l'entourant, de très vastes espaces marginalisés (Grataloup et Margolin 1987). Dans un autre article, Margolin reprend cette image du monde en utilisant les notions de « réseau fondamental » et d'« entre-maîles » périphériques, tout en insistant sur la perte de pertinence des frontières nationales pour la compréhension et la mesure du développement (Margolin 1991). En 1990, le géographe O. Dollfus évoque la concentration des activités économiques, des décisions et du pouvoir dans les aires métropolitaines du monde, une concentration délaissant des vastes régions. Il introduit la notion d'« Archipel mégapolitain » dans le débat scientifique – sans pour autant élucider les causes de ce phénomène de polarisation (Dollfus 1990). Quelques années plus tard, c'est, entre autres,

3. La croissance annuelle de la Chine entre 1990 et 2003 fut de 8,5%, celle de l'Inde de 4,4%.

P. Veltz qui fournit une explication de cette concentration du développement dans les grandes aires métropolitaines, à partir d'une analyse approfondie des effets polarisants qui accompagnent les nouvelles stratégies de localisation des entreprises (Veltz 1996). Il définit la notion d'«économie d'archipel», les archipels du monde étant les régions urbaines.

L'idée d'un réseau (urbain) mondial, formé de liens horizontaux, mettant en connexité les points nodaux du développement et laissant pour compte les espaces intermédiaires, trouve aujourd'hui une large acceptation (voir, par exemple, Offner et Pumain 1996, Sassen 1994, Scott 2001). Certains auteurs n'ont pourtant pas tardé à ajouter que ces archipels ne sont pas uniquement constitués des régions métropolitaines. Ils précisent que des régions non métropolitaines du monde ont la chance de former des pôles performants et compétitifs dans le système économique mondial (Ronan 2005, Scholz 2005). En Allemagne, la théorie du «monde fragmenté», divisant la planète en une multitude de «*global*» et «*globalised places*» d'une part, et la «*new periphery*» d'autre part (Scholz 2002, 2005), est discutée de manière controversée.

Ces nouvelles considérations conceptuelles s'appuient sur un nombre croissant d'études empiriques. Comme il est impossible de fournir une quantité d'études suffisantes pour prouver la thèse de la fragmentation infranationale dans le cadre de cet article, nous proposons de brosser un tableau très général des inégalités, en citant quelques exemples empiriques.

Ainsi, à l'intérieur des pays industrialisés – nous y avons déjà fait allusion – la fragmentation sociale, résultant principalement de la polarisation du marché de travail et de la crise de la régulation sociale, devient de plus en plus visible au niveau spatial. En Allemagne par exemple, on observe une dynamique économique tout le long de l'axe métropolitain de la Ruhr jusqu'en Bavière, qui s'oppose au déclin constant des régions rurales du Nord, et surtout celles du Nord-Est. En Grande-Bretagne, l'agglomération londonienne «*absorbe l'essentiel de la croissance*» (Veltz 2005: 58) et contraste fortement avec les régions charbonnières et textiles de la révolution industrielle qui se trouvent en profond déclin. De surcroît, la mesure du développement des sept régions britanniques montre de fortes inégalités, quel que soit l'indicateur utilisé (PIB, PIB/habitant ou revenu par habitant) (Carroué 2002: 46). En France, l'ouverture internationale dans les

années 1980 s'est traduite par la croissance des grandes agglomérations urbaines et le déclin aggravé de zones de faible densité, dessinant une large bande allant des Ardennes au Massif Central (Veltz 2005). D'autres travaux confirment l'accentuation depuis 1980 des inégalités entre aires métropolitaines et espaces ruraux mal desservis (par exemple Davezies 1995, DATAR 2005).

Aux États-Unis, la montée des inégalités sociales fait l'objet de débats animés depuis plusieurs années. La polarisation des activités économiques au profit des métropoles est nette (voir, par exemple, Marshall 1997, Scott 2001). Concernant l'évolution spatiale du Japon d'après-guerre, la concentration de la plupart des activités dans la mégalopole nipponne est une parfaite illustration des processus de métropolisation accentués et du creusement des fractures infranationales.

Même les territoires intra-étatiques économiquement prospères ne sont pas spatialement homogènes. De nombreuses études montrent que les inégalités sociales s'y traduisent par une différenciation spatiale à une échelle plutôt microlocale, comme celle existant entre quartiers et îlots de banlieue (voir, par exemple, Hamnett 2003, Haeussermann et Kapphan 1999, Navez-Bouchanine 2002, Guilly et Noyé 2006).

En sciences sociales, l'augmentation des inégalités au sein des pays du Nord a donné lieu à des nouvelles typologies territoriales telles que «*le Sud dans le Nord*» (Menzel 1998) ou la «*nouvelle périphérie*» (Scholz 2005).

Cette évolution au sein des pays dits «développés» est aussi repérable dans les Pays dits «nouvellement industrialisés». Les inégalités infranationales dans la plupart des PNI de l'Amérique latine, se sont aggravées depuis la crise des dettes des années 1980 (Altenburg, Quallmann, Weller 1998, PNUD 2004)⁴. Les petits tigres asiatiques se voient confrontés aux mêmes problèmes socio-économiques que les pays industrialisés. Depuis la crise asiatique en 1998, on note l'apparition d'un chômage structurel et l'appauvrissement d'une partie de la couche moyenne⁵.

4. Pour le Brésil, voir, par exemple, Calcagnatto 1998, et Neuberger 2003; Amérique centrale et Mexique; Rapoport *et al.* 1995, Fuchs 2003.

5. Taïwan, voir Yu-Hsi-Nieh 1988; Corée du Sud, Pascha, Kan 1998; Yun 1999.

Dans les pays asiatiques actuellement émergents, le creusement des inégalités infranationales devient aussi frappant. En Chine, l'essor économique, dû notamment aux investissements directs étrangers, se concentre dans les aires urbaines de la côte Est. En Inde, ce sont également les régions métropolitaines, surtout du nord, qui prospèrent, en toute indépendance de leur arrière-pays. L'évolution de l'IDH des différentes régions de ces deux pays prouve clairement le creusement des disparités infranationales (PNUD 2004, Scholz 2004).

De même, les pays dits « en transition » montrent une forte augmentation des inégalités depuis la chute du système communiste (PNUD 2004, voir Despigny dans ce *Cahier*).

Le modèle d'une fragmentation à l'échelle infranationale se laisse aussi facilement transposer aux PMA, qui ne sont insérés dans le marché mondial que par l'exportation de leurs matières premières. Qu'ils s'agissent de pays pauvres en Amérique latine, sur le continent africain ou en Asie, qu'est-ce qu'a été le « développement » durant ces dernières décennies ? Fut-il autre qu'un développement de certains pôles « intégrés » dans le marché mondial (surtout des élites urbaines) ? Qu'en est-il du reste du pays et de sa population plus ou moins délaissée (Koop 2004) ?

Les causes des fractures infranationales

Il semble que nous assistions à une « uniformisation » tendancielle de la répartition des inégalités, au Nord comme au Sud et il importe de chercher les causes communes à ce phénomène. Selon d'innombrables ouvrages, c'est la forte concurrence mondiale, engendrée par le passage global à la logique actionnariale (*shareholder value*), ainsi que la dérégulation des marchés économiques poussant les entreprises à maximiser leurs profits, qui en est la cause (voir Altvater et Mahnkopf 1999, Bourdieu 1998, Groupe de Lisbonne 1995). Cependant les conséquences spatiales de cette concurrence accrue ne sont pas souvent explorées. Quelques-uns l'ont fait, notamment Veltz (*opus cité*) qui s'y est penché de manière approfondie. Il voit les motivations de la localisation des entreprises dans les aires métropolitaines ou des régions économiquement spécialisées, dans leur recherche d'effets de synergie, ou de « voisinage ». Il s'agit là principalement de la présence d'une large gamme de qualifications, en termes de services, de banques et d'autres entreprises, et de la densité d'informations spécifiques créant une ambiance technologique efficace. Veltz précise qu'il ne s'agit pas unique-

ment des effets des externalités classiques, mentionnés déjà par l'économiste Marshall (1961). Il souligne l'importance des multiples coopérations et d'une certaine proximité sociale pour le déploiement actuel des entreprises en réseaux multilocalisés (2005 : 82 ff). Pour cet auteur, le résultat des nouvelles stratégies de localisation ne se traduit pas par la polarisation spatiale connue du type « centre-périphérie ». Il observe un manque de liens des pôles économiques avec leur arrière pays. Ainsi, cet environnement est « progressivement découplé des autres espaces » et devient exclu (2005 : 65).

Les causes des fractures sociales infranationales sont plus étudiées que les causes de la polarisation spatiale. L'argumentation est connue : la recherche de maximalisation des profits renforce l'effort des entreprises pour externaliser les coûts sociaux. Cette externalisation se manifeste par la multi-localisation de leurs différents segments de production dans des régions qui leur offrent une gamme avantageuse de facteurs de production. Elle s'exprime aussi dans des modes d'embauche « flexibles », permettant un licenciement immédiat en cas de nécessité et le non-paiement des prestations sociales. Dans les pays du Nord, ces stratégies ont contribué à une augmentation rapide des emplois précaires et/ou du chômage. Dans les pays du Sud, il s'agit d'une réalité qui date de bien plus longtemps. Dans ces pays, le travail des enfants pour les entreprises transnationales est également à mettre sur le compte de cette externalisation des coûts sociaux. Plus généralement, on peut noter un désinvestissement des entreprises dans le bien être des individus habitant les territoires de leur localisation. Certains auteurs, se référant à la fameuse thèse de Karl Polanyi (1944), parlent ainsi d'un « désancrage global » de l'économie, désignant le fait que l'économie capitaliste n'est plus (ou pas) au service de la société (Altvater et Mahnkopf 1999). De même, on note, dans de nombreux pays, un manque d'investissement ou le désinvestissement de l'État dans l'aide à la population et aux régions concernées par l'exclusion. « *L'Érosion du consensus social* » de la période fordiste (Scholz 2002, Groupe de Lisbonne 1995) est probablement le constat qui résume le mieux le changement structurel de nos sociétés et leur impact spatial. Le credo de la compétitivité, avec toutes ses conséquences sur le développement des inégalités, a tout d'abord infiltré les acteurs économiques, puis la perception politique et même sociétale. Inégalités spatiales et sociales, exclusion et pauvreté, sont dès lors perçues comme l'expression

de l'incapacité régionale ou individuelle à utiliser les chances de la mondialisation.

La polarisation sociale, engendrée par les modes de production qui manquent plus au moins de régulation sociale, explique aussi d'ailleurs la fragmentation sociospatiale au sein des entités spatiales perçues de l'extérieur comme des pôles économiques prospères.

Quel nouveau paradigme de développement ?

La nouvelle configuration des fractures mondiales remet clairement en cause la vision du «développement de rattrapage». La répartition spatiale et sociale des fruits du développement économique à l'intérieur des frontières nationales, garantie durant les Trente Glorieuses, fait de plus en plus défaut dans les pays servant de modèle de développement. Et compte tenu des dynamiques de polarisation sociale et spatiale en vigueur, cette répartition ne sera pas réalisable dans les pays du Sud. Si le futur montre que l'hypothèse d'une fragmentation mondiale à l'échelle infranationale se confirme, cet ancien modèle de développement n'aura définitivement plus aucune validité. Cela représente un grand défi à la recherche en sciences sociales sur les inégalités de développement. Comment analyser le monde avec ses nouveaux clivages ? Avec quelle(s) nouvelle(s) vision(s) de développement nourrir un nouveau paradigme ? Quelles mesures appliquer ?

Bien que le modèle du développement de rattrapage ait été mis en question par maints auteurs (voir, par exemple, Azoulay 2002, Scholz 2004), la plupart des ouvrages récents et des publications des grandes organisations internationales portant sur le développement ne s'en détachent pas explicitement. Il est vrai aussi que la notion de «rattrapage» apparaît plus rarement. Comment la communauté scientifique travaillant sur la question des inégalités du développement perçoit-elle donc le développement à l'ère de la mondialisation ?

Une recherche sur les typologies territoriales utilisées dans des ouvrages géographiques récents sur le développement se révèle très instructive. Presque sans exception, on y trouve des notions qui se réfèrent encore clairement au paradigme du développement de rattrapage, même si ce modèle n'est pas mentionné en tant que tel. Il s'agit là d'expressions connues comme «pays développés» et «sous-développés» (Brunel

2004, Carroué 2002, Wackermann 2005), «noyaux développés» ou encore «régions attardées» (Dollfus, Grataloup, Lévy 1999).

Toutefois, dans ce vocabulaire usuel, on note l'arrivée de nouvelles notions telles que «zones d'exclusion», «secteurs à l'abandon», «angles morts du système-monde» (Dollfus 1994), «États intégrés autonomes», «États intégrés dominés», «États délaissés» (Carroué 2002), «espaces marginaux», «espaces non intégrés» (Wackermann 1995, 2005). Ce deuxième type de vocabulaire semble se référer à une vision de développement légèrement différente : celle de «l'intégration» dans le système mondial. Aussi peut-on noter une certaine prudence à l'égard de la taille des entités spatiales concernées. L'utilisation des notions comme «zone», «espace», «région», etc. signale qu'à l'échelle traditionnelle d'observation, celle de la nation, se substitue celle de la région, à une taille géographique non précisée.

Ces deux glissements sémantiques de «développé» vers «intégré» et de «pays» vers «région» indiquent un changement assez fondamental de notre conception du développement. Il semble qu'un nouveau modèle du type «*intégration des territoires dans le système-monde*»⁶ se substitue progressivement à l'ancien modèle du développement de rattrapage des pays. En effet, le nombre de publications en sciences humaines sur les potentiels des territoires de taille infranationale (et non des pays) à s'insérer dans le système mondial augmente sans cesse. Si divergentes que soient les approches, ces études accordent toutes un rôle important aux initiatives des acteurs (politiques, économiques et civils) d'un territoire donné afin de mettre en valeur leurs ressources économiques et humaines pour s'intégrer dans les flux et échanges à l'échelle mondiale.

Ainsi, depuis une vingtaine d'années, les économistes ont redécouvert la région comme «*nœud des processus critiques de développement et de croissance*» (Scott 2003 : 32). Les travaux conceptuels les plus connus dans ce domaine sont, entre autres, ceux de Krugmann (1991), Porter (2001), Scott (1983) et Storper (1997), Storper *et al.* (1998)⁷. Dans des études théoriques aussi bien qu'empiriques, les économistes

6. Nous reprenons ici la notion «système-monde» dans le sens de Dollfus : «*Le Monde, ce n'est donc plus la somme de ses parties, c'est devenu un ensemble dont les éléments interagissent et évoluent, à la fois en fonction de leurs déterminations et en fonction des flux et impulsions venus d'ailleurs*» (Dollfus 1990 : 286).

7. Une liste plus exhaustive des auteurs se trouve chez Scott (2003).

réajustent le concept connu du « district industriel » marshallien (Amin, Thrift 1992) et ils travaillent sur les « clusters » (par exemple Porter 2000, Barjak 2001), les « systèmes industriels localisés » (par exemple Colletis, Courlet, Pecqueur, Winterhalter 1990), voire les « systèmes productifs locaux » (par exemple Mendras 2002).

Ces concepts économiques sont réappropriés par des géographes⁸, des politologues et des chercheurs travaillant généralement de manière transdisciplinaire. L'approche systémique et la théorie de la régulation leur permettent d'aborder de manière holistique la question du développement des territoires dans le système-monde, en intégrant les dimensions politiques, économiques et socioculturelles (citons, à titre d'exemple, Benko et Liepitz 1992, Cadène et Holmstroem 1998, Kherdjemil 1998, Pecqueur 2004).

Les réflexions théoriques sur le développement des territoires à l'ère de la mondialisation ont conduit à une multiplication des stratégies de développement. Ainsi, le développement local consiste à « *mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent* » (Pecqueur 1992). Cette approche fut remplacée par certains géographes par celle du développement territorial afin d'exprimer, entre autres, que ce développement ne doit pas être ramené à la seule petite dimension spatiale afin d'intégrer la dimension d'identification collective à un territoire.

L'« intégration régionale » ou territoriale, approche comparable à celle de la régionalisation, vise à une « *interconnexion maximale de ses lieux et acteurs entre eux et aux centres de pouvoir, et une bonne irrigation de toutes les parties du territoire en services, en biens, en informations et en moyens de travail* » (Brunet 1997 : 12). Certes, ce concept s'applique à plusieurs échelles : l'échelle infranationale, l'échelle nationale, l'échelle supranationale et l'échelle du système-monde. Mais il est intéressant de noter son application fréquente à l'échelle infranationale (par exemple Kraetke 1995).

Un autre concept de développement fréquemment utilisé en économie est celui de la « compétitivité territoriale », qui passe par les avanta-

ges comparatifs d'un territoire par rapport aux autres dans l'économie mondiale (voir Porter 1999). Ce concept étudie la productivité des facteurs d'un territoire dans une approche plus ou moins classique. En revanche, le concept innovant de la « compétitivité systémique » des régions, avancée en Allemagne depuis 1996 par Esser *et al.* (1996), vise à une optimisation des facteurs économiques et sociaux par une politique multiscalaire, intégrant simultanément l'échelle micro, macro, meso et meta. L'« attractivité territoriale » est une notion fréquemment avancée dans le domaine de l'aménagement et proche de celle de la « compétitivité territoriale ». Elle désigne la capacité à fournir aux acteurs de l'économie mondiale, grâce à ses ressources, des conditions plus intéressantes que d'autres territoires. L'« offre territoriale » se veut un nouveau concept se distinguant encore des deux précédents (Thiard 2005). Citons, pour terminer, la « spécificité territoriale », stratégie de développement qui prône la production de biens ou services en puisant des spécificités économiques, socioculturelles, historiques du territoire et, de ce fait, la création de produits qui ne sont pas reproductibles par d'autres territoires – manière d'échapper à la compétition accablante entre les territoires du monde (Pecqueur 2005).

Ces diverses approches scientifiques reflètent clairement la pensée sous-jacente que le développement se réalise au niveau territorial et à travers l'insertion de celui-ci dans le système-monde, dans un monde en réseau(x), constitué(s) de flux et d'échanges incessants de biens, de services, de capital, d'idées, d'innovations... un monde dans lequel même les entreprises, facteur clé du développement dans la conception courante, font partie d'un espace mobile et transnational. L'intégration d'un territoire passe par l'ancrage de ce monde volatil en son sein, afin d'en profiter.

Certaines approches, comme celles de l'attractivité, de la compétitivité ou de l'offre territoriale se réfèrent clairement à cet impératif de l'intégration : « *L'offre territoriale n'existe que par rapport à un flux potentiel d'investissements extérieurs* » (Thiard 2005 : 21). Les modèles du développement endogène, local ou territorial, le font moins explicitement, mais ils n'échappent pas, en fin de compte, à la question de l'articulation du local avec le global – ce qui était peu fréquent dans les années 1970 (voir, par exemple, Ferguene et Hsaini 1998).

Il est intéressant de constater que cette nouvelle vision du développement n'est pas restée

8. Comme en économie, le territoire est devenu un sujet d'étude préféré en géographie, à tel point que certains auteurs parlent d'un véritable « paradigme territorial » (Vanier 2005).

enclavée dans le domaine scientifique. La politique internationale de développement la reflète plus ou moins, en prônant un développement durable à travers, entre autres, l'intégration dans l'économie mondiale et la mobilisation des forces locales (voir, par exemple, la Résolution onusienne 59/247 de 2005). Aussi, la décentralisation constitue-t-elle une stratégie majeure dans les programmes internationaux de développement afin de donner une plus grande flexibilité aux territoires pour s'intégrer à la société-monde.

Reste à noter que ce modèle de l'intégration des territoires dans le système-monde est promu aussi bien pour les pays du Nord que pour ceux du Sud (voir, par exemple, Mac Cormick 2003, Pecqueur 2005, Requier-Desjardins 1996, Scott 2003).

Qu'apporte cette nouvelle vision du développement à l'analyse des inégalités de développement dans leur forme et causalités décrites ici? On peut facilement constater le changement d'échelle à laquelle le développement est supposé se réaliser. Contrairement à l'acception antérieure, les auteurs semblent ne plus supposer que ce sont des pays entiers qui peuvent se développer, ou du moins pas toutes les régions d'un pays en même temps et de la même manière. Ce changement d'échelle dans les analyses et les préconisations paraît tout à fait adapté à la nouvelle réalité.

Le nouveau modèle ne prend cependant pas en compte les effets polarisants du développement dans les conditions actuelles de la mondialisation. Un monde plein de territoires intégrés et compétitifs semble invraisemblable, car «*chaque création de nouveau cluster impliquerait de nouvelles polarisations*» (Hein 1999: 404).

Un deuxième problème non résolu dans ce nouveau modèle de développement consiste dans la non prise en compte du fait que même les territoires économiquement prospères ne disposent pas d'une prospérité pour la totalité de leur population. Ils sont fragmentés socialement en leur sein. Le paradigme du développement de rattrapage a beaucoup été critiqué pour avoir surévalué la corrélation positive entre le développement économique et le développement social. Compte tenu du fait que les profits économiques furent spatialement et socialement assez bien repartis dans les pays industrialisés durant les Trente Glorieuses, cette vision fut toutefois légitime. Or, à l'ère de la mondialisation, le lien positif entre développement économique et développement social

semble affaibli d'avantage. La croissance économique semble même engendrer la polarisation sociale et sociospatiale, comme le montrent de nombreuses études (par exemple Koop 2004, Neuburger 2003, Dittrich 2003).

En conséquence, par manque de considération pour la dimension humaine, le modèle de l'«intégration des territoires» peut difficilement remplacer celui du «développement de rattrapage» sans incorporer la question de la répartition spatiale et sociale des richesses. En effet, les sciences humaines ne ferment pas les yeux sur la nécessité d'une dimension éthique du processus de développement. La «justice sociale», théorisée par John Rawls en 1971, est reprise par de nombreux auteurs, économistes et sociologues confondus (Latouche 2003, Groupe de Lisbonne 1995, Sen 1999). Aussi existe-t-il des idées concrètes sur la réalisation d'une justice sociospatiale (Reynaud 1981).

Dans cet ordre d'idées, nous notons l'émergence des concepts de «cohésion sociale» et «territoriale» dans la littérature récente ainsi que dans les politiques sociales et d'aménagement des pays européens. Or ces approches n'ont jamais été véritablement confrontées à cette vision de l'«intégration des territoires» qui semble s'imposer. De plus, elles ont toutes un handicap majeur: l'ancien garant de la répartition des richesses, l'État providence, est de moins en moins capable d'assurer ce rôle. De même, il ne faut pas se faire d'illusions sur la dimension morale et éthique d'une entreprise sous la tutelle des ses actionnaires. Quant aux institutions de gouvernance suprarégionale et/ou mondiale, autres acteurs potentiels, ils sont (encore) loin d'avoir le pouvoir d'agir pour une telle redistribution. Si l'on ne clarifie pas à qui revient le rôle de garant de la répartition équilibrée des richesses produites et si l'opérationnalité de cet acteur n'est pas établie, la vision d'une justice sociale et spatiale reste un vœu. Certes, les actions politiques visant à atténuer les phénomènes d'exclusion sociale ainsi que les programmes d'aménagement visant à aider les territoires défavorisés se multiplient dans bien des pays, que ce soit en Europe, en Amérique latine ou dans certains pays d'Asie. Mais ils luttent contre les phénomènes et ne touchent pas aux causes fondamentales de leur émergence.

N'y a-t-il pas d'autres modèles de développement qui puissent intégrer de manière plus opérationnelle la dimension humaine? Certes, le modèle du développement durable, vulgarisé avec le rapport Brundtland de la

Commission mondiale pour l'environnement en 1987, a pris un certain poids dans la recherche et les discours politiques sur la scène internationale. Mais il n'a jamais pu être précisé de quelle façon et avec quels moyens la durabilité sociale, un aspect qui est bien inclus dans ce modèle, pourrait être garantie.

Il existe des modèles qui rompent radicalement avec la croissance économique et le capitalisme, dans le but de construire un modèle crédible et non contradictoire de justice sociale. Dans cet ordre, nous pouvons citer le modèle de la « société de décroissance » promue par le Réseau des objecteurs de croissance pour un après-développement (Rocad). Cette vision d'une société dont le développement n'est plus basé sur la croissance économique, mais, au contraire, sur la décroissance, est le résultat d'une réflexion sur les produits environnementaux et sociaux néfastes du capitalisme (Latouche 2003). Comme ce modèle met en cause les fondements mêmes de nos sociétés, il est compréhensible que cette remise en cause du capitalisme ne trouve pas d'écho dans les institutions de la politique internationale de développement.

En résumé, on constate que les réflexions sur le développement économique territorial à l'ère de la mondialisation et le développement d'instruments politiques pour le promouvoir sont assez avancées. En revanche, les réflexions sur la justice sociale et spatiale ne dépassent pas le stade d'avertissement, voire configurent simplement des visions utopiques. C'est sans doute parce que le paradigme du développement de rattrapage des pays a été ancré dans une réalité vécue : celle des Trente Glorieuses. Actuellement, la vision occidentale du développement reste floue par manque d'un modèle alternatif.

Conclusion : quoi et comment mesurer ?

Les nouvelles fractures infranationales constituent de multiples défis à la mesure des inégalités de développement. Tout d'abord, il faudrait mesurer le développement de territoires-régions et pas seulement celui de pays en entier. Nous observons que certaines institutions internationales, comme le PNUD, ne publient plus seulement les résultats de la mesure des inégalités par pays. Les derniers rapports annuels sur le développement humain disposent, pour quelques pays comme la

Chine, des statistiques désagrégées par régions administratives. Cela constitue un pas dans la bonne direction, même si les entités spatiales économiquement développées ne se confondent pas toujours avec les territoires administratifs. La communauté scientifique commence aussi à travailler avec un nouvel indicateur afin de rendre compte des fractures infranationales : celui de Produit urbain brut (PUB) qui tient compte de l'accumulation des richesses dans les aires métropolitaines du monde.

En faisant abstraction de quelques incohérences, comme la différence entre territoire administratif et territoire économiquement intégré, il serait donc plus ou moins possible de tenir compte du changement d'échelle de réalisation du développement. Les mesures seront certes beaucoup plus longues et il sera nécessaire de créer de nouvelles typologies territoriales afin de classer les territoires du monde, si tant est qu'un classement s'impose (voir le débat plus haut sur la compétitivité territoriale).

Le deuxième champ problématique porte sur l'identification des indicateurs que nous devrions utiliser. Si nous acceptons, par manque d'alternatives applicables à la réalité actuelle, « l'intégration des territoires » comme modèle, nous ferions face au moins à un double défi.

D'une part, la boîte à outils des indicateurs mesurant l'intégration des territoires est loin d'être complète. Le calcul des IDE est largement critiqué de nos jours (voir Boudier dans ce *Cahier*) et les autres indicateurs utilisés fréquemment, comme le PIB, la croissance économique, le taux de chômage, etc. n'ont pas été conçus pour indiquer un degré d'intégration. De plus, les territoires se caractérisent moins par la productivité que mesurent les indicateurs classiques, que par leur compétitivité dans le système mondial. Or, la compétitivité est une dimension plutôt qualitative qui ne se laisse pas facilement quantifier afin de pouvoir procéder à des comparaisons à l'échelle mondiale. Des travaux remarquables de construction de nouveaux indicateurs ont été réalisés et/ou sont en stade d'expérimentation (voir, par exemple, Célinène et Lacours 1997, DATAR 2005, Samson 2005).

D'autre part, par manque de modèle concret, nous ne savons pas comment mesurer la justice sociale et spatiale. La boîte à outils de mesure est très incomplète sur ce terrain. Certes, les indicateurs sociaux comme l'IDH, l'IPH, etc.

se laissent décomposer par régions administratives (voir, par exemple, PNUD 2006). Mais comment rendre compte, de manière concevable et comparable, des inégalités sociospatiales à l'intérieur des territoires économiquement bien développés? Ne faudrait-il pas mesurer

plutôt les modes de répartition des richesses, si diverses qu'elles puissent être? De nombreux problèmes restent donc à résoudre dans la mesure des inégalités à l'ère de la mondialisation. Et cette mesure s'inscrira toujours dans notre vision du développement. ■

BIBLIOGRAPHIE

- AHMED S., 1981 *Croissance et développement*. Office des publications universitaires, Alger.
- ALTENBURG T., QUALLMANN R., WELLER J., 1998, «Modernisierung industrieller Unternehmen und Beschäftigungssicherung – Zielkonflikt und Lösungswege am Beispiel Lateinamerikas», *Nord-Süd aktuell*, 13 (3), 482-503.
- ALTVATER E., MAHNKOPF B., 1999, *Grenzen der Globalisierung, Ökonomie, Ökologie und Politik in der Weltwirtschaft*, Westfälisches Dampfboot, Muenster.
- AMIN A., THRIFT N., 1992, «Neo-marshallien Nodes in Global Networks», *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 16, 571-587.
- ANTHEAUME B., GIRAUT F., 2005, *Le Territoire est mort. Vive les territoires!*, IRD, Paris.
- AZOULAY G., 2002, *Les Théories du développement: du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- BHALLA S., 2002, *Imagine there's no country: poverty, inequality, and growth in the era of globalization*, Institute for International Economics, Washington (DC).
- BARJAK F., 2001, «Regional Disparities in Transition Economies: a Typology for East Germany and Poland», *Post-Communist Economies*, 13 (3), 289-311.
- BECK U., 1999, *Schoene neue Arbeitswelt. Vision Weltbuergerschaft*, Frankfurt a.M./New York.
- BENKO G., LIEPITZ A. (dir.), 1992, *Les régions qui gagnent: districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris.
- BOURDIEU P., 1998, *Contre-feux: propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale*, Liber-Raisons d'agir, Paris.
- BRUNEL S., 2004, *L'Afrique: un continent en réserve de développement*, Bréal édition, Rosny-sous-Bois.
- BRUNET R., 1997, *Territoires de France et d'Europe. Raisons de géographe*, Belin, Paris.
- CADÈNE P., HOLMSTROEM M. (eds.), 1998, *Decentralised Production in India: Industrial Districts, Flexible Specialisation and Employment*, Sage Publications, New Delhi.
- CALCAGNATTO G., 1998, «Globalisierung in Brasilien: Arbeitsproduktivitaet versus Arbeitsplaetze?», *Nord-Sued aktuell*, XII (3), 504-511.
- CARROUÉ L., 2002, *Géographie de la mondialisation*, Armand Colin, Paris.
- CÉLINÈNE F., LACOURS C., 1997, *L'Intégration régionale des espaces*, Economica, Paris.
- CENTRAL AMERICAN BANK FOR ECONOMIC INTEGRATION, 2005, *Year International and Regional Economic Overview* ([http://www.bcie.org/english/publicaciones/memorias 2005, 29/09/2006](http://www.bcie.org/english/publicaciones/memorias%202005,%2029/09/2006)).
- COGNEAU D., 2004, *Globalisation et inégalités – quelques indicateurs économiques*, communication au GEMDEV, janvier 2004, Paris.
- COHEN D., 1997, *Richesse du monde, pauvreté des nations*, Flammarion, Paris.
- COLLETIS G., COURLET, PECQUEUR B., WINTERHALTER F., 1990, *Les Systèmes industriels localisés*, IREPD, Grenoble.
- DATAR-DIACT, 2005, *Dynamiques et diversité des territoires français*, Rapport de l'observatoire des territoires, La Documentation française, Paris.
- DAVEZIES L., 1995, «L'inégalité spatiale en France», in SAVY M., VELTZ P., *Économie globale et réinvention du local*, DATAR/édition de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- DITTRICH C., 2003, «Bangalore: Polarisierung und Fragmentierung in Indiens Hightech-Kapitale», *Geographische Rundschau*, 55 (10), 40-45.
- DOLLFUS O., 2001, *La Mondialisation*, Presses de Science Po, Paris.
- DOLLFUS O., GRATALOUP C., LÉVY J., 1999, «Le Monde: pluriel et singulier», in GEMDEV, Groupe Mondialisation, *Mondialisation. Les mots et les choses*, Karthala, Paris.

- DOLLFUS O., 1994, *L'Espace Monde*, Economica, Paris.
- DOLLFUS O., 1990, «Le Système-Monde», in BRUNET R. (dir.), *Géographie universelle*, tome 1, Belin-Reclus, Paris.
- DURAND M.-F., LÉVY J., RETAILLÉ D., 1992, *Le Monde. Espaces et systèmes*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Dalloz, Paris.
- ESSER K., HILLEBRAND, MESSNER, MEYER-STAMER, 1995, «Systemische Wettbewerbsfähigkeit und Entwicklung», *Entwicklung und Zusammenarbeit*, 36 (10), 256-260.
- FERGUENE A., HSAINI A., 1998, «Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation», *Revue Région et Développement*, 7, 1-38.
- FUCHS M., 2003, «Globalisierung, Dependenz und Abkopplungen: Zur Verursachung von Armut in Mexiko», *Geographische Rundschau*, 55 (10), 20-25.
- GIRAUD P.H., 1996, *L'Inégalité du monde*, Gallimard/Folio actuel, Paris.
- GRATALOUP C., MARGOLIN J.-L., 1987, «Du puzzle au réseau», *Espace Temps*, 36, 55-66.
- GROUPE DE LISBONNE, 1995, *Les Limites à la compétitivité. Vers un nouveau contrat mondial*, La Découverte, Paris.
- GUILLY C., NOYÉ C., 2006, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Autrement, Paris.
- HAEUSSERMANN H., KAPPAN A., 1999, «Berlin: Bilden sich Quartiere sozialer Benachteiligung?», in HERKOMMER S. (ed.), *Soziale Ausgrenzung*, VSA-Verlag, Hamburg.
- HAMNETT CH., 2003, *Unequal City: London in the Global Arena*, London-New York-Routledge.
- HEIN W., 1999, «Versunkenes Land? Globalisierung, Archipelisierung und die Perspektiven marginalisierter Räume», *Nord-Sud aktuell*, XXIII (3), 403-417.
- KOESSLER R., 1998, *Entwicklung*, Westphalisches Dampfboot, Muenster.
- KOOP K., 2004, *Globalisierung und Armutsentwicklung auf Mauritius*, FU/ZELF-Selbstverlag, Berlin.
- KRAETKE S., 1995, «Globalisierung und Regionalisierung», *Zeitschrift fuer Wirtschaftsgeographie*, 83 (3/4), 207-221.
- KRUGMANN P., 1991, *Geography and Trade*, Leuven University Press, Leuven.
- KHERDJEMIL B. (dir.), 1998, *Mondialisation et dynamiques territoriales*, L'Harmattan, Paris.
- LATOUCHE S., 2003, *Justice sans limites*, Fayard, Paris.
- MAC CORMICK D., 2003, «Faut-il favoriser les clusters industriels en Afrique?» *Le Courrier ACP-UE* (196), janvier-février.
- MANZAGOL C., 2003, *La Mondialisation, données, mécanismes et enjeux*, Armand Colin, Paris.
- MARGOLIN J.-L., 1991, «Maillage mondial, espaces nationaux, histoire», *Espace Temps* (45/46), 95-102.
- MARSHALL A., 1961, *Principles of Economics*? 9^e édition, livre IV, Macmillan and Co., London.
- MARSHALL R., 1997, «Die weltweite Beschäftigungskrise», in FRICKE W. (ed.), *Globalisierung und institutionelle Reform*, Dietz, Bonn.
- MARTIN H.-P., SCHUMAN H., 2000, *Le Piège de la mondialisation: l'agression contre la démocratie et la prospérité*, Actes Sud, Arles.
- MENDRAS H., 2002, «Les systèmes locaux de production en Europe», *Revue de l'OFCE* (80), 181-186.
- MENZEL U., 1998, *Globalisierung versus Fragmentierung*, Suhrkamp, Frankfurt a.M.
- MINGIONE E., 1998, «Fragmentations et exclusion: la question sociale dans la phase actuelle de transition des villes dans les sociétés avancées», *Sociologie et Sociétés*, XXX (1).
- NAVEZ-BOUCHANINE F. (dir.), 2002, *La Fragmentation en question. Des villes entre spatiale et fragmentation sociale?* L'Harmattan, Paris.
- NEUBURGER M., 2003, «Neue Armut im laendlichen Brasilien», *Geographische Rundschau*, 55 (10), 12-19.
- NUSCHELER F., 1991, *Lern- und Arbeitsbuch Entwicklungspolitik*, 3^e édition réactualisée, J.H.W. Dietz Nachf, Bonn.
- OFFNER J.-M., PUMAIN D., 1996, *Réseaux et territoires*, édition de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- PARNREITER C., NOVY A., FISCHER K., 1999, *Globalisierung und Peripherie*, Brandes und Apsel, Vienne.
- PALAN R., 2005, *The Changing Topography of Global Capitalism*, présentation au séminaire ARC2, 14 mars 2005, Paris.
- PASCHA W., KWAN S., 1998, «Globalisation, Economic Crisis and Social Desintegration in South Korea», *Nord-Sud aktuell*, XII (3), 533-546.
- PECQUEUR B., 1992, *Le Développement local*, Siros, Paris.
- PECQUEUR B., 2005, «Le développement territorial: une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud», in ANTHEAUME B., GIRAUD F., *Le Territoire est mort. Vive les territoires!*, IRD, Paris.

- PNUD (PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT), diverses années, *Rapport mondial sur le développement humain*, Washington D.C.
- PORTER M., 2000, Location, « Competition and Economic Development. Local Clusters in a Global Economy », *Economic Development Quarterly*, 14 (1), 15-34.
- PORTER M., 2001, « Regions and the new economics of competition », in SCOTT A.J. (ed.), *Global City Regions: Trends, Theory, Policy*. Oxford University Press, Oxford, 139-157.
- RAPOPORT S.G. et al., 1995, « Economic Restructuring and Social Exclusion in Mexico », in RODGERS G., GORE C., FIGUEIREDO J.-B. (eds.), *Social exclusion: Rethoric. Reality. Responses*, International Institut for Labour Studies, Genève.
- RAVALLION M., 2003, « The Debate on Globalization, Poverty and Inequality: why Measurement Matters », *International Affairs* 79, 739-754.
- RAWLS J., 1987, *Théorie de la justice*, 1^{re} édition anglaise 1971, Seuil, Paris.
- REQUIER-DESJARDINS D., 1996, « L'économie du développement et l'économie des territoires: vers une démarche intégrée », 41-55, in ABDELMALKI L., Courlet C., *Les Nouvelles Logiques du développement*, L'Harmattan, Paris.
- REYNAUD A., 1981, *Société, espace et justice: inégalités régionales et justice sociospatiale*, Presses universitaires de France, Paris.
- RODGERS G., GORE C., FIGUEIREDO J.B. (eds.), 1995, *Social exclusion: Rethoric. Reality. Responses*, International Institut for Labour Studies, Genève.
- SALA-I-MARTIN X., 2002, *The Disturbing « Rise » of World Income Inequality*, NBER Working Paper 8904.
- SAMSON I., BENLOUES F., 2005, *Indicateurs de développement et typologies territoriales en Algérie dans une perspective 2025*, rapport final pour le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la République Algérienne démocratique et populaire.
- SASSEN S., 1994, *Cities in a World Economy*, Thousand Oaks, California.
- SCHOLZ F., 2004, *Geographische Entwicklungslanderforschung*, Gebrueder Borntraeger, Berlin-Stuttgart.
- SCHOLZ F., 2005, « The Theorie of Fragmenting Development », *Geographische Rundschau*, 1 (2), 4-11.
- SCOTT A.J., 2003, « La poussée régionale: vers une géographie de la croissance dans les pays en développement », *Géographie, Économie, Société*, 5, 31-57.
- SCOTT A.J., 2001, *Les Régions et l'économie mondiale* (édition américaine 1997), L'Harmattan, Paris.
- SCOTT A.J., 1983, « Industrial Organization and the Logic of Intra-metropolitan Location: I. Theoretical Considerations », *Economic Geography*, 59, 233-250.
- STORPER M., 1997, *The Regional World: Territorial Development in a Global Economy*, Guilford Press, New York.
- STORPER M. et al., 1998, *Latecomers in the Global Economy*, Routledge, London.
- SEN A., 1999, *L'Économie est une science morale*, La Découverte, Paris.
- THIARD PH., 2005, « L'offre territoriale: un nouveau concept pour le développement des territoires et des métropoles », *Territoires 2030, Revue d'études et de prospective*, La Documentation française, 1, 17-27.
- VELTZ P., 2000, « Le développement local face à la mondialisation », communication aux Troisièmes entretiens de la Caisse des dépôts et consignations « Comment améliorer la performance économique des territoires? », Paris-3 octobre 2000, http://www.developpement-lcal.com/article.php3?id_article=58, 20 août 2004.
- VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires*, PUF, Paris.
- VELTZ P., 2005, *Mondialisation, villes et territoires*, 2^e édition, PUF, Paris.
- WACKERMANN G., 1995, *De l'espace national à la mondialisation*, Ellipses, Paris.
- WACKERMANN G., 2005, *Géographie du développement*, Ellipses, Paris.
- WAHL P., 1997, « Die Verlierer der Globalisierung. Der Freihandel und die armen Laende », *Entwicklung und Zusammenarbeit*, 38 (4), 108-110.
- YU-HSI-NIEH, 1998, « Taïwan. Wirtschaftsglobalisierung und soziale Stabilitaet », *Nord-Sud aktuell*, XII (3), 524-532.
- YUN H.A., 1999, « Die Veraenderung der Arbeitskultur in Asien », in BECK U. *Schoene neue Arbeitswelt. Vision Weltbuergerschaft*, Frankfurt a.M./New York.